BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

BORT-LES-ORGUES

MARIANNE D'OR

N°20

Janvier 2010

EDITORIAL

En ce début d'année 2010, je souhaite une bonne et heureuse année à tous les Bortois et Bortoises.
Au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux et vous souhaite une excellente santé ainsi qu'à votre famille, vos proches et ceux qui vous sont chers.
Que l'année 2010 vous apporte bonheur, prospérité et réussite dans la réalisations de vos projets.

L'année 2009 aura été marquée par la crise financière mondiale qui n'a épargné ni la France, ni les Bortois.

Dans ce contexte, tous les secteurs d'activités ont été fortement touchés, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi, les jeunes ont de plus en plus de difficultés à trouver un travail et à se loger.

Même si notre territoire n'a pas connu de fermetures d'entreprises ou de plans de licenciement économique, la plupart des foyers Bortois ont été frappé par la baisse de leur pouvoir d'achat

À la fin de l'année 2009, les prémices économiques laissent supposer une reprise d'activité pour certains acteurs.
Les banques réalisent de forts bénéfices, le CAC 40 augmente de 20% passant la barre symbolique des 4000 points, le marché de l'automobile enregistre des hausses au dernier trimestre et le Ritz affiche complet avec un réveillon à plus de 2000 euros par personne.

Mais pour d'autres acteurs, les indicateurs économiques laissent entrevoir d'autres perspectives pour l'année 2010.
Aucune valorisation réelle des petites retraites et une hausse du SMIC annoncée au 1er janvier de 0,45% ce qui correspond à une hausse de salaire de 5 euros de plus par mois (soit une hausse de 4 centimes de l'heure).
Et parallèlement, le bouclier fiscal estimé à 15 milliards sera maintenu, permettant à plus de 2000 Français de gagner 400 000 euros par foyer fiscal 2009.

Force est de constater qu'en 2010, les Bortois connaîtront une valorisation de leur revenu annuel plus proche des 60 euros que des 400 000 euros.

Aussi en ce début d'année, je ferai également le vœu d'un partage plus Équitable, plus juste, plus Solidaire entre tous.

Nathalie DELCOUDERC-JUILLARD
Maire de Bort-les-Orgues
Conseillère Régionale du Limousin

SOMMAIRE

P 2	Editorial
P 3	Bort Marianne d'Or
P 4 -5	CCAS
P 6-7	Enfance Jeunesse
P 8	Sport
P 9	Vie Associative
P 10-11	Photos Noël
P 12	Voirie
P 13	Espaces Publics
P 14-17	Environnement
P 18	Habitat
P 19	Fleurissement de la Cité
P 20-21	Informations Municipales
P 22	Libre Expression Groupes
P 23	Etat Civil
P 24	Bort Ville la Plus Sportive

BORT MARIANNE D'OR

La remise Officielle de la Marianne d'Or a eu lieu le 30 Octobre dernier, Salle Jean Moulin à Bort en présence d'Alain TRAMPOGLIERI, Secrétaire Général du Concours, François HOLLANDE Président du Conseil Général de la Corrèze ; René TEULADE, Sénateur ; les élus du Conseil Municipal et la population Bortoise.
A l'occasion du 25e anniversaire de ce Concours, François HOLLANDE a reçu la Marianne de Platine.
Le Concours des Villes, Villages, Départements et Régions de la République Française fondé par Alain TRAMPOGLIERI et Edgar FAURE, est organisé depuis 1984. Chaque année, le jury décerne le prix de la Marianne d'Or à une vingtaine de représentants de collectivités : Maires, Présidents de Conseil Général et Présidents de Conseil Régional.
Cette année, la ville de Bort-Les-Orgues a eu le plaisir de recevoir la distinction de la Marianne d'Or 2009.
Ce prix récompense la maîtrise des finances communales et une fiscalité constante depuis 2001.

Sans augmenter le taux d'impôts locaux ou le niveau d'endettement de la ville, les actions inscrites dans notre projet de territoire ont pu être réalisées afin d'agir pour :

- renforcer le tissu économique, commercial et artisanal,
- développer le potentiel touristique,
- accueillir de nouvelles populations,
- améliorer le cadre de vie et l'habitat,
- valoriser le patrimoine local,
- lancer des travaux de voirie et d'urbanisme,
- conforter la cohésion sociale et la solidarité,
- se doter d'équipements et de services structurants,
- soutenir les Associations, engager une politique de développement durable.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

FOYER LOGEMENT

L'amélioration du cadre de vie des résidents reste une priorité.
Le programme des travaux prévus se poursuit régulièrement : peinture, électricité, revêtement de sols, normalisation de la réception télé.
Désormais les personnes entrant locataires au foyer logement disposent de chambres ou appartements entièrement rénovés.
Des animations au service de l'établissement et des sorties extérieures sont régulièrement organisées.
Un grand merci à tout le personnel et aux bénévoles qui y contribuent.

FOYER PERSONNES AGEES - TARIFS 2010

Location :

Chambre F1	300 €
Appartement F2	450 €

Tarifs :

Petit-déjeuner :	1,70 €
Déjeuner :	6,90 €
Repas du soir :	3,20 €

Repas de Noël des Résidents

Chorale de Champs-sur-Tarentaine

Décoration de Noël

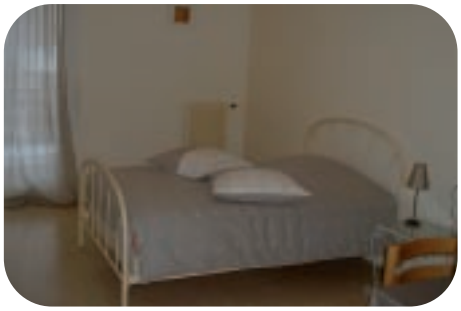
Chambre d'accueil

Anniversaires du 3e trimestre

Sortie au restaurant à SARRAN

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS

L'objectif est le même : faciliter l'accueil et l'intégration des jeunes résidents. Cela se traduit par de nouvelles réalisations : des matériaux aux couleurs vives, renouvellement de mobilier et aménagement d'espaces communs.

FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS - TARIFS 2010

Location :

Chambre F1	195 €
Appartement F2	320 €

Sanitaires au Foyer des Jeunes

Nouvelle cage d'escalier

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COLIS DE NOËL

Pour la période des fêtes, un colis a été attribué aux personnes seules, quel que soit leur âge et aux familles en grandes difficultés.

AIDE AU CHAUFFAGE

Comme chaque année, le Conseil d'Administration du CCAS attribue une première aide au chauffage sous condition de revenus ou sur demande des services sociaux.
Retraités à faibles revenus, demandeurs d'emplois ou femmes seules avec enfants peuvent ainsi bénéficier d'une aide de 55 € sous forme de bon de fuel, bois ou charbon.

REPAS DES AINES

Les Ainés de la Commune se sont retrouvés toujours aussi nombreux pour le traditionnel rendez-vous de Janvier offert par le Centre Communal d'Action Sociale.
Direction et personnel, élus et nombreux bénévoles ont assuré avec générosité la préparation du repas et le service. Ils ont été remerciés chaleureusement pour cette marque de solidarité. L'animation musicale, toujours appréciée, a également contribué à créer une ambiance chaleureuse et festive. Ayant oublié pour quelques heures soucis, douleurs ou solitude, pour de nombreux convives, ce fut la fête …

CLUB SENIOR

Le montant de la cotisation a été fixé à 14 € pour l'année 2010 pour toute personne souhaitant participer aux activités marche, jeux de société, activités manuelles, vannerie et voyages.
Seules les personnes membre du Club Sénior (ayant acquitté une cotisation annuelle) pourront participer aux deux voyages annuels organisés et financés par le Centre Communal d'Action Sociale.

CENTRE DE LOISIRS - CRECHE

Repas à la Crèche Familiale et au Centre de Loisirs

VACANCES DE FEVRIER : le Centre est ouvert du 8 au 19 Février 2010

Le programme est prêt et disponible dans les écoles au centre et en mairie. Inscrivez vite vos enfants au sortie neige, carnaval, cinéma, créations manuelles.
A l'accueil de loisirs, avec les animatrices, on découvre, on participe à des projets, on crée, on s'amuse, on joue, on chante…

TARIFS JOURNALIERS AU CENTRE DE LOISIRS POUR L'ANNEE 2010
(Tarifs inchangés par rapport à 2009)

	JOURNEE COMPOSITION FAMILIALE			DEMI-JOURNEE COMPOSITION FAMILIALE		
REVENUS MENSUELS	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
0 - 500	6	6	5	3	3	3
501 - 800	6	6	5	3	3	3
801 - 1100	6,50	6	5,50	3	3	3
1101 - 1400	7	6	6	3,5	3	3
1401 - 1700	8	7	6	4	3,5	3
1701 - 2000	9	8	7	4,5	4	3,5
2001 - 2300	10	9	8	5	4,5	4
2301 - 2600	11	10	9	5,5	5	4,5
2601 - 2900	12	11	10	6	5,5	5
2901 - 3500	13	12	11	6,5	6	5,5
3500 - 4100	14	13	12	7	6,5	6
+4100	15	14	13	7,5	7	6,5

Trois tarifs : Demi-journée avec repas - journée - forfait semaine.
Leur montant est fonction du revenu familial, du nombre d'enfants au foyer.
Des aides de la CAF sont attribuées sous conditions de ressource.

HALTE GARDERIE

Face à la très nette baisse de financement prévue par la CAF, aux coûts de fonctionnement et au faible taux de fréquentation, le Conseil d'Administration du CCAS a pris la décision de fermeture de la halte garderie au 31 Décembre 2009. Les après-midi récréatives pour les enfants de la crèche familiale avec leurs assistantes maternelles auront lieu à l'ancienne école Jules Ferry qui avec l'accueil de loisirs deviendra un espace petite enfance et jeunesse.

CALENDRIER DES STRUCTURES GONFLABLES POUR 2010

Vacances de Pâques 2010 :
Du Samedi 10 Avril au Dimanche 18 Avril 2010 inclus.
Vacances de Toussaint 2010 :
Du Jeudi 28 Octobre au Mardi 2 Novembre 2010 inclus.
Vacances de Noël 2010 :
Du Dimanche 26 Décembre au Vendredi 31 Décembre 2010.

Dans le cadre du passeport Sport-Culture-Loisirs mis en place par la ville de Bort, les enfants des écoles Maternelles, Primaire et Collège Marmontel bénéficient d'une entrée gratuite aux structures gonflables aux vacances de Pâques, Toussaint et Noël.

ENFANCE - JEUNESSE

L'ECOLE JEAN JAURES, L'ACCUEIL DE LOISIRS et LE COLLEGE MARMONTEL CELEBRENT LE 20ème ANNIVERSAIRE de la CONVENTION INTERNATIONNALE DES DROITS DE L'ENFANT

C'est en 1995 que le Parlement Français a décidé de faire du 20 Novembre la journée mondiale de défense et promotion des droits de l'enfant ». Cette année LA CONVENTION INTERNATIONNALE DES DROITS DE L'ENFANT a été ratifiée par 191 Etats sur 193, seuls les Etats-Unis et la Somalie ne l'ont pas signée.

A cette occasion la Municipalité de Bort les Orgues a présenté à la Bibliothèque Municipale une exposition sur les Droits de l'Enfant avec la collaboration de Monsieur Gérard BORDAS de la section enfance d'Ammesty Corrèze et de Madame Yvette GUIONIE responsable de Réseau Education sans Frontières. Les enfants de l'accueil de Loisirs ont également apporté leur contribution en réalisant un tableau collectif sur ce thème. Les élèves de l'école primaire et deux classes de 6e du Collège Marmontel s'y sont rendus avec leurs professeurs et ont pu échanger avec les deux intervenants.

En soirée le film « LE CAHIER », réalisé par HANA MAKHMALBAF, d'origine Afghane, a été projeté au Cinéma le 7e ART. Les entrées du Cinéma ont été prises en charge par la Municipalité.

LE COLLEGE MARMONTEL SE MOBILISE POUR FINANCER LEURS PROJETS

Le 19 Décembre, au Marché de Noël, le Collège Marmontel était de nouveau présent pour vendre des objets de décoration confectionnés par les élèves au bénéfice du Foyer Socio Educatif du Collège. L'argent récolté permet aux élèves de partir en voyage ou de payer des activités périscolaires ou ludiques. Cette année, une tombola était organisée avec des lots intéressants. Comme toujours, leur stand a connu un vif succès auprès de la population.

LE LYCEE BORT ARTENSE CONSTRUIT ET ANIME LA MAISON DU PERE NOEL

Dans le cadre d'un PPCP (Projet Pluridisciplinaire à Caractère Professionnel), les élèves du Lycée de BORT ARTENSE accompagnés de leurs enseignants s'étaient installés le Mercredi 16 Décembre au Centre Culturel Roger Guillard afin de proposer une superbe animation de Noël.

Les élèves de Construction Bois ont monté un chalet qui a été mis en place la veille, les élèves de Commerce ont élaboré les animations autour de Noël : Père Noël, petits lutins, chasse au trésor, pêche aux canards, distribution de chocolat chaud et friandises. Les élèves en cours d'Arts appliqués ont créé les décorations.

Ce travail commun, félicité par tous, a permis de faire connaître un peu plus les compétences de nos lycéens très motivés par ce projet.

SPORT - PISCINE MUNICIPALE

Depuis son ouverture en Juin dernier, la piscine couverte connaît un réel succès.
En six mois 14.140 entrées payantes ont été enregistrées.
A cela s'ajoute l'excellente participation au Club Aqua-Gym (149 Personnes) et à l'école de Natation (38 enfants). C'est donc un bilan très encourageant qui permet d'entrevoir l'avenir avec sérénité.

BILAN PISCINE COUVERTE :

Septembre	2.003 entrées	4.820 € recettes
Octobre	2.047 entrées	5.283 € recettes
Novembre	1.063 entrées	2.632 € recettes

TARIFS

- Club de Natation :
  du 1er Janvier 2010 au 30 juin 2010 : 30 €
  tarif par année scolaire 1er Septembre 2010 au 30 Juin 2011 : 60 €
- Club d'Aquagym :
  140 € par an ou 75 € par semestre

HORAIRES D'OUVERTURE (Période Scolaire)

Mardi :	14h00 – 17h00 Scolaire
	17h00 – 19h00 Ecole de Natation
	19h00 – 20h30 Aqua Gym (réservée aux personnes qui travaillent en journée)
Mercredi :	10h00 – 12h00 Ouvert au Public
	14h30 – 18h30 Ouvert au Public
Jeudi :	9h00 – 12h00 Scolaire
	14h00 – 16h30 Scolaire
	16h30 – 18h00 Aqua Gym
	18h00 – 19h30 Ecole de Natation
Vendredi :	10h00 – 12h15 Ouvert au Public
	14h00 – 15h30 Aqua Gym
	15h00 – 21h00 Ouvert au Public Nocturne
Samedi :	10h00 – 12h15 Ouvert au Public
	15h00 – 19h00 Ouvert au Public
Dimanche :	9h30 – 12h45 Ouvert au Public

HORAIRES D'OUVERTURE (Période Vacances Scolaires)

Mardi :	15h00 – 21h00 NOCTURNE
Mercredi :	10h00 – 12h15 / 15h00 – 19h00
Jeudi :	10h00 – 12h15 / 15h00 – 19h00
Vendredi :	10h00 – 12h15 / 15h00 – 21h00
Samedi :	10h00 – 12h15 / 15h00 – 19h00
Dimanche :	9h30 – 12h45

FERMETURE DE LA PISCINE POUR VIDANGE ET ENTRETIEN

Fermeture annuelle du 31 Décembre au 8 Février 2010 et du 29 Août au 14 Septembre 2010.

VIE ASSOCIATIVE

RADIO BORT ARTENSE FETE SES 25 ANS

A l'occasion de la célébration du 25e anniversaire, RBA a organisé une conférence sur le thème « Histoire de la prénomination » le 9 Octobre dernier à la Salle Jean Moulin. Cette conférence était animée par Monsieur Jean Claude SANGOI, Maître de conférences à la Faculté de TOULOUSE. A l'issue de cet exposé, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité de Bort.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DE SCRABBLE

C'est en Octobre que se sont déroulés à la Bibliothèque Municipale les Championnats du Cantal de Scrabble. Le Président du Club Bortois, Bernard DEVEZE et toute son équipe de bénévoles ont prouvé une fois de plus leur capacité à organiser une compétition importante. Les participants ont apprécié l'accueil des organisateurs Bortois et la qualité des installations mises à disposition.
Les coupes de Vermeil et de Diamant ont été offertes par la Ville de Bort.

WEEK-END COMPTAGE DES CERFS

Les 3 et 4 Octobre dernier s'est déroulé un comptage de grande envergure du cerf dans le Massif de l'Artense. Prés d'un millier de chasseurs et non chasseurs se sont donnés rendez-vous très tôt le matin et tard le soir pour parcourir les secteurs qui leur étaient attribués. Les plus chanceux ont pu apprécier le majestueux animal et les autres attendent déjà avec impatience le prochain comptage pour approcher le maître de nos forêts. Lors de ce comptage, 1060 animaux ont été recensés, c'est plus qu'en 2004 où l'on en dénombrait 960.
Félicitations à l'ACCA de Bort pour l'excellente organisation de ce long week-end.

PEINTURE SUR SOIE

L'Assemblée Générale du club de peinture sur soie s'est tenue le Lundi 23 novembre au Centre Culturel Roger GUILLARD .
Cette association fonctionne de septembre à Juin, le lundi de 13h30 à18h00. Ses 14 adhérents réalisent carrés, écharpes, coussins et divers objets qui ont été présentés au cours du marché de Noël le samedi 19 Décembre.

SALON DE L 'AVICULTURE

Comme chaque année le Salon de l'Aviculture s'est tenu les 14 et 15 Novembre au Grand Hall.

THEATRE SALLE JEAN MOULIN

Samedi 28 Novembre 2009, la Municipalité de Bort les Orgues a invité gratuitement la population bortoise à une soirée théâtrale au cours de laquelle la Compagnie La Fonclair a présenté l'Heure du Train : scènes de vie dans le hall d'une gare.

LES SAPEURS POMPIERS ORGANISENT LA BOURSE AUX JOUETS

Le Dimanche 13 Décembre s'est tenu au Grand Hall la première Bourse aux Jouets. Cette manifestation était organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Bort.

NOEL AU SECOURS POPULAIRE

Le Samedi 16 Décembre après midi à la salle de la Plantade, les bénévoles du Secours Populaire de Bort les Orgues ont accueilli une centaine d'enfants et leurs parents au traditionnel goûter de Noël.
Le père Noël a distribué cadeaux et friandises aux enfants.
Les chocolats et bûches ont été offerts par les boulangers et pâtissiers Bortois.

ANIMATIONS ET MARCHÉ DE NOËL

CONCOURS DE DESSINS DE NOEL A LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Cette année encore une trentaine d'enfants âgés de 4 à 12 ans ont réalisé de magnifiques dessins. Tous les lauréats se sont vu remettre des livres pour les plus petits et des places de cinéma pour les grands. Bravo à tous.

NOËL DES ENFANTS DU PERSONNEL DE LA MAIRIE ET REPAS DES EMPLOYES COMMUNAUX :

C'est sous l'œil attendri de leurs parents que le Père Noël a fait sa distribution de jouets aux enfants émerveillés ou intimidés par sa présence pourtant tant attendue. Quant aux adultes, c'est un repas avec animation musicale que la Municipalité leur a offert afin qu'ils se retrouvent dans un autre contexte que professionnel, entre personnels des différents services municipaux et en présence des retraités qui apprécient toujours l'invitation.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Noël 2009 est l'an I du plan de renouvellement des illuminations. Cette année, l'Avenue de la Gare, l'Avenue Gambetta, le Carrefour et le pont du Centre Ville ont été concernés.
Toutes les guirlandes et autres dispositifs sont équipés de leds, ce qui divise la consommation par 10 par rapport aux anciennes installations qui étaient montées avec des ampoules à incandescence. D'autre part, la fiabilité des leds dans le temps en fait un produit résistant qui nécessite 10 fois moins de renouvellement.
C'est la totalité de la ville qui, à terme, sera concernée par ce type de matériel.
Cette année, les illuminations ont été éteintes le 4 Janvier.

Avenue Gambetta

Centre culturel

Place du Faubourg

Fontaine Place Marmontel

Rue de Paris

Halle aux blés

VOIRIE

TRAVAUX A LA PLANTADE :

- **Rue Branly :** Le 30 Novembre ont été lancés les travaux de réfection de chaussée et de requalification des trottoirs. Cette 3e opération a entrainé successivement la remise en état des réseaux d'assainissement, d'alimentation en eau potable, la réalisation des branchements au réseau collectif des eaux usées et pluviales des riverains. Cette dernière tranche devrait se terminer en Février. Le revêtement en enrobé et les autres finitions (marques, signalisations) sont prévus courant Avril (après la période hivernale).
- **Avenue de l'Aigle** : La 2e tranche des travaux d'assainissement qui concerne l'amont de l'Avenue de l'Aigle, les Rues Volta, Ampère et Faraday, sera réalisée après les travaux sur la Rue Branly et devrait se terminer courant Juin 2010.
- **Rues Volta, Faraday, Ampère, Marège, Edison et Francklin** : Réfections des chaussées et trottoirs après une période de tassement consécutif aux travaux d'assainissement et d'AEP.

TRAVAUX EN CENTRE VILLE :

Aménagement de la Départementale 127 Rue du Docteur Lescure et Boulevard Voltaire :
Les travaux sur cette Départementale qui est une entrée de ville sont la suite de ceux réalisés Rue Mermoz. Il s'agit de traiter les réseaux humides (assainissement et alimentation en eau potable), d'enfouir les réseaux secs aériens (EDF, France Télecom), de moderniser l'éclairage public, de mettre aux normes la circulation des piétons et de refaire la chaussée (à charge du Département). Les travaux vont s'échelonner sur plusieurs périodes sans jamais se dérouler sur la période estivale (Juin, Juillet, Août).

- **Rue du Docteur Lescure :** (de l'entrée du stade au carrefour du Boulevard Joffre et de la Rue de la Nation).
  Date de début de travaux : le 4 Janvier 2010,
  Durée : 5 mois maximum.
- **Boulevard Voltaire 1ère partie :** (du carrefour avec la Rue de la Nation à l'entrée de la Rue Raspail, Rue du Marché).
  Date de début de travaux : Septembre / Octobre 2010
  Durée : 3 mois.
- **Boulevard Voltaire 2e partie :** (jusqu'au niveau de la Rue de Paris).
  Date de début de travaux : Janvier 2011,
  Durée : 5 mois maximum.

La présentation du projet et le déroulement des travaux ont été exposés aux riverains le 8 Novembre 2009.

PLAN DE MISE EN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE : (PMAV)

Début 2010, la ville de Bort sera dotée d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics qui vise à améliorer les déplacements des personnes en situation de handicap. Ce document qui établit un diagnostic, planifiera les actions de mise en accessibilité sur le territoire de la commune.

FONTAINE DES QUATRE SAISONS, PLACE DE L'EGLISE :

La colonne centrale de la fontaine qui s'était fissurée a été refaite à l'identique en pierre de Volvic. Le socle du cylindre présente les quatre têtes symbolisant les saisons sculptées dans la masse. Cette sculpture a été réalisée par un jeune maçon sculpteur. Le dispositif d'arrivée d'eau intérieur a été refait en régie municipale.

ELAGAGE DES PLATANES DE LA PLACE MARMONTEL :

L'élagage qui s'est effectué en Octobre est conforme à celui préconisé par l'ONF après le diagnostic sur chacun des 28 platanes de la place. Ce sont des hommes de l'art qui sont intervenus pour alléger leur couronne par une taille d'éclaircie.

Cette intervention permettra :

- d'augmenter la perméabilité du trottoir en débarrassant l'arbre de tout son bois mort, de ses branches cassées ou en suspension ;
- de limiter la prise au vent du fait de la diminution de la densité de ses rejets.
- de limiter les mouvements des rejets lors des coups de vent en diminuant leur longueur ;
- d'éloigner les branches des bâtiments et des conduites aériennes d'énergie.

TAILLE DES SAPINS AU NIVEAU DU GRAND HALL :

Un épicéa double, qui se situait contre le potager du Centre de Secours a été abattu. Les branches basses de tous les sapins qui surplombaient le toit du Grand Hall ont été supprimées. Cette opération est intervenue pour éliminer l'humidité, le manque d'aération, l'ombre sur le toit du bâtiment.

SQUARE MARCEAU :

Suite à l'effondrement de la surface pavée du Square, une étude de sol est programmée afin de pouvoir engager les travaux de réhabilitation nécessaires.

LA GESTION DES DECHETS : UN GESTE CITOYEN

Actuellement, nous produisons plus de 450 kilos de déchets par an et par personne. Afin d'éviter toute pollution et décharge sauvage, nous ne devons pas abandonner nos déchets dans la nature. Ils doivent être triés, ramassés, transportés, traités ou recyclés.

EXEMPLES DE DUREE DE VIE DES DECHETS ABANDONNES DANS LA NATURE

1 bouteille de verre :	4.000 ans
1 bouteille en plastique :	de 100 à 1.000 ans
1 sac plastique :	400 ans
1 boîte en aluminium :	de 200 à 500 ans
1 boîte de conserve :	de 100 à 1.000 ans
1 pneu :	de 500 à 1.000 ans

Source ADEME

Les différents déchets sont classés par catégorie, chaque type de déchets exige un traitement spécifique afin d'éviter tous risques de pollution et de permettre le recyclage. Nos poubelles doivent être utilisées uniquement pour les ordures ménagères. Pour les autres déchets, déchetterie et points d'apport volontaire sont à disposition.

CLASSIFICATION DES TYPES DE DECHETS ET DESTINATIONS

Les Ordures Ménagères (poubelles)
Les déchets recyclables : verres, papiers, emballages ménagers (Points d'Apport Volontaire)
Les déchets d'activité de soins pour les particuliers (conteneurs disponibles en Mairie)
Les déchets verts (déchetterie ou compost)
Les encombrants (déchetterie)
Les gravats (déchetterie)
Les déchets industriels banaux (filière industrielle)

LE TRI SELECTIF : UN GESTE SIMPLE

Pour 450 kilos de déchets produits par an et par personne, plus de 100 kilos sont recyclables. Actuellement, seuls 40 kilos sont triés, recyclés et valorisés. Il convient de valoriser le maximum de déchets recyclables pour préserver les ressources naturelles, donner une seconde vie à ces déchets et maîtriser les coûts de traitement. Des gestes simples peuvent améliorer le recyclage de nos déchets : la déchetterie, les points d'apport volontaire, un logo sur les boites aux lettres.

LES DECHETS RECYCLABLES PAR PERSONNE ET PAR AN

30 kg d'emballage carton,
2 kg de briques alimentaires
40 kg de journaux, revues et prospectus,
45 kg d'emballages verre.

LA DECHETTERIE
POUR VALORISER LES DECHETS

Le principe de la déchetterie pour les particuliers est simple, à chaque type de déchets correspond une benne pour un recyclage optimal.
Des bennes sont à la disposition des particuliers pour :

* les cartons,
* les déchets verts,
* les encombrants,
* les gravats,
* les métaux,
* le bois,

L'accès à la déchetterie est gratuit pour les personnes domiciliées sur les Communautés de Communes de Bort-Lanobre-Beaulieu, Plateau Bortois, Sumène Artense, Sarroux et Saint-Pierre.

DECHETTERIE de BORT ARTENSE
Zac des Deux Eaux à Bort-Les-Orgues
Numéro de téléphone : 05.55.96.78.44

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE :

LUNDI	9h00 – 12h00	13h30 – 17h30
MARDI	Fermeture Hebdomadaire	
MERCREDI	9h00 – 12h00	13h30 – 17h30
JEUDI	9h00 – 12h00	13h30 – 17h30
VENDREDI	9h00 – 12h00	13h30 – 17h30
SAMEDI	9h00 – 12h00	13h30 – 17h30

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE POUR RECYCLER PLUS DE 110 KG DE DECHET PAR AN ET PAR PERSONNE

Le SISTOM Bort Artense a signé une convention avec Eco-Emballages pour organiser le tri et le recyclage des emballages ménagers. Toutes les Communes adhérentes au SISTOM sont donc dotées de Points d'Apport Volontaire.

Les points d'apport volontaire sont des endroits équipés de conteneurs spéciaux recevant **uniquement des déchets ménagers recyclables et triés par catégorie.**

Des conteneurs sont à la disposition de chacun dans plusieurs quartiers avec :

- un conteneur pour le verre,
- un conteneur pour le papier, les journaux et les prospectus,
- un conteneur pour le plastique et les emballages ménagers.

Une fois triés, ces déchets sont recyclés puis valorisés.

UN LOGO SUR LES BOITES AUX LETTRES POUR REDUIRE DE 40 KG LA DISTRIBUTION DE PAPIER PAR FOYER

Chaque année, 1 million de tonnes de courriers non adressés remplissent nos boites aux lettres.
Ces publicités ou prospectus correspondent à 40 kg par an et par foyer.
Pour ceux qui désirent ne plus recevoir dans leurs boites aux lettres ces publicités, le Ministère de l'Ecologie a créé **l'autocollant « STOP PUB ».**
Il est possible d'apposer sur sa boite aux lettres un autocollant mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

L'autocollant « STOP PUB » mentionne le souhait de continuer à recevoir l'information des collectivités ; ainsi les personnes continuent de recevoir la Revue Municipale, le magazine du Conseil Général et le Journal du Conseil Régional.
Ces autocollants sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

DES GESTES SIMPLES POUR : DONNER UNE SECONDE VIE AUX DECHETS REDUIRE les COUTS de COLLECTE et TRAITEMENT

La collecte et le traitement des déchets représentent des coûts de plus en plus importants.
L'augmentation des quantités de déchets à ramasser a un impact sur le coût de la collecte. Au cours des 30 dernières années, nous sommes passés d'une moyenne de **300 kg à 450 kg** de déchets produits par personne et par an.

D'autre part, le coût de traitement des déchets ménagers, c'est-à-dire mis directement dans la poubelle, a été multiplié par 4 en 10 ans, passant de **30 euros à 120 euros la tonne.**
Seul, le tri sélectif permet de réduire fortement les coûts de collecte et de traitement.
Seul, le tri sélectif donne une seconde vie aux déchets recyclables.

AYONS UN GESTE ECO-CITOYEN, TRIONS

HABITAT

L'OPERATION PROGRAMMEE DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH) :

Cette opération mise en place le 9 Septembre 2005 pour une durée de 5 ans se termine le 8 Septembre 2010.
Le bilan cumulé des 4 années (Septembre 2005 - Septembre 2009) permet de constater une réussite économique et sociale. En effet, au terme de sa 4e année, les résultats ont dépassé les objectifs. La rénovation de 65 logements a été financée dont 57 avec un engagement de loyer social. Globalement l'OPAH a regroupé l'engagement d'1,7 million d'Euros de subvention venant de l'ANAH, de la Commune, du Conseil Général, du Conseil Régional, correspondant à prés de 4 millions de travaux réalisés par les Entreprises locales. On estime l'impact économique dans le secteur du bâtiment à la création ou au maintien de 22 emplois.
L'OPAH a attiré des investisseurs pour plus de la moitié des réalisations ce qui montre l'attractivité de la ville. 50 logements locatifs étaient vacants avant travaux, ce qui représente une augmentation significative de l'offre locative permettant à la commune d'accueillir des candidats à la location dans des conditions optimales.
L'OPAH entre dans sa 5e année avec de nombreux projets déposés (20 logements) ou à l'étude (28 logements).

L'OPERATION FAÇADES :

Cette opération permet d'encourager des travaux d'embellissement qui ne sont pas éligibles aux aides de l'OPAH (sauf cas particuliers). C'est une action d'accompagnement à l'OPAH.
Bilan de 4 années :

35 façades ont été financées,
6 dossiers sont en attente de décision,
10 façades sont en chantier ou en attente de travaux,
25 façades sont terminées,
19 dossiers sont en cours d'instruction
Montant des travaux générés : 333.093 €

Le PACT CORREZE, animateur de l'OPAH est à la disposition des demandeurs, deux Mercredis par mois de 10h00 à 12h00 à la Mairie.

Calendrier des permanences du PACT CORREZE de 10h00 à 12h00 en Mairie de Bort-Les-Orgues

JANVIER	FEVRIER	MARS
Mercredi 6 Janvier	Mercredi 3 Février	Mercredi 3 Mars
Mercredi 20 Janvier	Mercredi 17 Février	Mercredi 17 Mars

En dehors des permanences, les Agents du PACT CORREZE, sont joignables au Tél : 05.55.20.58.64

TERRAINS A BATIR :

Trois terrains constructibles, viabilisés sont à céder par la Commune :

2 lots de 1200 m² Rue du Saut de la Saule,
1 lot de 801 m² Rue Saint-Julien-Les-Metz.

Ces trois terrains sont des espaces plats, bien ensoleillés dans un environnement paisible.

FLEURISSEMENT DE LA CITE

BORT GAGNE LE 1er PRIX DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS DU DEPARTEMENT DANS LA CATEGORIE VILLE DE 2.000 à 5.000 HABITANTS

Une belle récompense pour les deux jardiniers de la ville qui ont travaillé pendant des années pour cette reconnaissance amplement méritée.
Ils travaillent avec peu de moyens au Centre Culturel Roger Guillard par rapport à l'ampleur de la tâche : un contexte géographique de ville tout en longueur, produire un nombre de plans très important pour assurer le maximum de points fleuris, assurer beaucoup d'entretien, d'arrosage toujours en fonction de ce contexte géographique…
C'est près de 38.000 fleurs qui sont nécessaires pour obtenir ces résultats dont 27.000 produits sous les serres du parc Roger Guillard.
Leur investissement professionnel, le goût du travail bien fait, les a poussés à assurer sans discontinuer le suivi de leurs jeunes pousses durant le printemps.
Pour eux pas de congés, pas de RTT sur Avril Mai Juin.
D'autre part, par respect de la nature, les arrosages sont effectués à partir de l'eau de la source de l'ancien lavoir du Pré-Mortal et non à partir de l'eau du réseau.

Fleurir notre ville ce n'est pas seulement l'embellir, c'est aussi accueillir et partager. C'est un apport de dynamisme, de convivialité qui rend plus agréables les lieux habités. Le fleurissement permet de lutter contre la morosité ambiante et d'agir pour le développement durable.
Fleurir c'est donc bien plus que soigner les apparences, c'est se montrer résolument optimiste et ouvert.
Les jardiniers méritent bien les félicitations de tous pour ces magnifiques résultats.

Conseil Général de la Corrèze

Concours départemental des Villes et Villages fleuris 2009

Le Président du Conseil Général de la Corrèze

décerne la commune de BORT LES ORGUES

pour le 1er Prix

dans la catégorie des communes dont la population est comprise entre 2 000 à 5 000 habitants

Jean-Claude Peyronnet
Conseiller Général
Président du Jury

François Hollande
Président du Conseil Général
Député de la Corrèze

CORRÈZE
Conseil Général

LES SAPEURS POMPIERS DE BORT MOBILISES

Les Pompiers volontaires de BORT se sont fortement mobilisés le Dimanche 18 et le Lundi 19 Octobre lors de l'incendie du supermarché.
Dés l'alerte donnée, les pompiers de Bort se sont immédiatement rendus sur les lieux pour circonscrire le feu.
Il convient de remercier l'ensemble des intervenants et de saluer le professionnalisme de tous les pompiers.

REPAS DE QUARTIER : RUES PASTEUR D'ARSONVAL ET A LA PLANTADE

Depuis plusieurs années, les riverains des Rues Pasteur et d'Arsonval organisent leur traditionnel repas de quartier pendant l'été.
Cette initiative a été reprise par les habitants de la Plantade.
Le 26 Septembre dernier, prés de 200 voisins se sont retrouvés à la salle polyvalente et dans les jardins pour partager un repas dansant midi et soir.
Cette journée s'est déroulée sous le signe de la convivialité et de l'amitié.
Toutes nos félicitations aux organisateurs et rendez-vous pour 2010.

UNE SUBVENTION MUNICIPALE EXCEPTIONNELLE POUR LES COMMERCANTS

Le Conseil Municipal a alloué une subvention supplémentaire de 500 euros à l'Association des Commerçants pour l'organisation des manifestations des fêtes de fin d'année.
Cette aide vient en complément de la subvention annuelle de 2.500 euros versée au titre de l'année 2009.
D'autre part, la Commune de Bort s'est engagée à attribuer une aide supplémentaire de 100 euros par mois pour financer un emploi aidé au sein de l'UCB afin de pérenniser l'Association des Commerçants Bortois.

LA CCI ORGANISE UNE REUNION INTER-CANTONALE DE BORT-NEUVIC

Le 7 Décembre à la Salle Jean Moulin à Bort, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tulle et Ussel présentaient le compte rendu d'une enquête réalisée auprès de 104 entreprises de Bort et Neuvic.
Différents thèmes ont été abordés (tourisme, ressources humaines, partenaires de l'entreprise, infrastructures, législation et transmission d'entreprises et cette enquête a permis de mettre en exergue les atouts et fragilités du territoire.
Cette initiative permet de mieux connaître les attentes des entreprises, des commerçants et des territoires pour mettre en œuvre des actions adaptées et pertinentes.

EDF PARTENAIRE A LA PISCINE COUVERTE

Suite à la convention signée en Novembre 2008, avec la Ville de Bort-Les-Orgues, EDF a versé pour la deuxième année consécutive, la somme de 10.000 euros à la Commune pour financer les frais de chauffage de la piscine couverte.

INFORMATIONS MUNICIPALES

APPEL A CANDIDATURES
POUR LE RECRUTEMENT D'EMPLOIS SAISONNIERS POUR L'ETE 2010

3 personnes au service technique et espaces verts,
1 personne au Centre de Loisirs (titulaire du BAFA exigé)
1 personne à la salle d'exposition les Bains Douches
2 personnes aux espaces verts au Camping des Aubazines,
2 personnes à l'entretien des sanitaires du Camping des Aubazines,
2 maîtres nageurs titulaires du diplôme de MNS au Centre Aqua,
1 surveillant de baignade titulaire du BNSSA,
2 personnes à l'accueil du Centre Aqua,
1 personne à l'entretien du Centre Aqua,
1 personne au snack bar du centre Aqua,

Les candidats doivent être âgés de plus de 18 ans et titulaires du permis B.
Les candidatures sont à adresser en Mairie de Bort avant le 01 Avril 2010.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Compte tenu des résultats des consultations engagées pour la dévolution des travaux une réduction de crédits de 223.000 € a été possible.
Le Conseil Municipal a donc décidé d'affecter des crédits pour financer les opérations suivantes :

- restructuration piscine municipale	57.000 €
- bâtiments communaux	8.300 €
- frais de notaire	1.780 €
- plan de mise en accessibilité de la voirie	9.700 €
- acquisitions œuvres d'art	1.850 €
- réfection de l'éclairage public de la rue St-Julien-les Metz	12.000 €
- viabilisation de 3 lots au Bois de Coin	2.000 €
- étude d'aménagement Square Marceau	10.000 €
- enfouissement réseaux secs Av Dr Lescure	10.670 €
- acquisition d'une déneigeuse pour services techniques	109.700 €
TOTAL	+ 223.000 €

ATELIERS RELAIS DES MAROQUINERIES

La Société le Tanneur a souhaité une cession anticipée du Crédit Bail des bâtiments des Maroquineries situés Avenue de la Gare.
D'autre part, la Société devient également propriétaire des bâtiments situés à la ZAC des Deux Eaux avec l'expiration du bail de l'atelier relais au 31 Décembre 2009.

CHERS BORTOIS, CHÈRES BORTOISES,
NOUS VOUS OFFRONS NOS MEILLEURS VŒUX
POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE 2010.
NOUS ESPÉRONS QUE 2010
VOUS APPORTERA BONHEUR ET PROSPÉRITÉ.

Les élus de l'opposition municipale.

BORT RÉCOMPENSÉE EN 2009

Au cours de l'année 2009, la Ville de BORT-les-ORGUES a eu le plaisir de se voir attribuer des prix et trophées avec :

- le Prix du Concours National de la Marianne d'or,
- le Premier Prix du Concours Villes et villages fleuris de la Corrèze,
- le Trophée TOP 19, Bort Ville la plus sportive de la Corrèze,
- le Trophée du SDIS, Bort Ville partenaire des sapeurs pompiers volontaires.

Ces distinctions reconnaissent les politiques et les actions engagées pour l'embellissement de la Ville ; les structures et les équipes de secours ; les équipements et les associations sportives ; et la gestion des finances communales.
Ces récompenses sont une très grande fierté pour la Ville de BORT et ses habitants.
Tous nos remerciements aux employés communaux pour le fleurissement de la Ville de Bort, aux sapeurs pompiers volontaires pour leurs compétences et aux licenciés, éducateurs, dirigeants des Clubs sportifs qui s'impliquent bénévolement.
Nos sincères félicitations aux personnes qui ont contribué à la réussite de ces résultats.
Ces distinctions montrent que la ville de BORT, au cœur de la ruralité, dispose d'un cadre de vie privilégié avec des équipements structurants, des services à la personne, des forces vives, des hommes et des femmes qui se mobilisent, s'impliquent et s'investissent tout au long de l'année pour faire vivre leur cité.

Les élus de la majorité municipale.

NAISSANCES

22 Octobre 2009	Shaun VAISSIER
29 Novembre 2009	Romane LONCHAMBON

Félicitations aux parents.

NÉCROLOGIE

21 Septembre 2009	M. JUILLARD Jean-Baptiste
15 Octobre 2009	Mme DELCAIRE veuve MASSON Simone Ginette
1er Novembre 2009	Mme CHIRIER veuve VIALLE Marie Anna
07 Novembre 2009	M. MERCIER Henri
08 Novembre 2009	Mme BOSSELUT Margueritte
14 Novembre 2009	Mme LAVIALLE veuve LOUBET Jeanine Louise Félicie
14 Novembre 2009	Mme PELLISSIERE épouse MARTIN Françoise Marie Alexandrine
20 Novembre 2009	Mme LOUBEYRE veuve CHABRIER Marie Madeleine
29 Novembre 2009	Mme CEPPE veuve MORRELLAS Denise Jeanne Antoinette
11 Décembre 2009	M. SENOT Rémi François Joseph
11 Décembre 2009	Mme BRUT veuve BOURDOUX Marie Laurence
16 Décembre 2009	M. SALESSE Claude Raymond
26 Décembre 2009	Mme CHARBONNEL Marie Anne
27 Décembre 2009	Mme RITOUX Angèle
30 Décembre 2009	Mme TOURNADRE Marie José
01 Janvier 2010	M. VANTALON Alain Jean Elie
01 Janvier 2010	M. LASSAGNE Louise Marius Antoine
03 Janvier 2010	Mme COMOLET veuve BERCHE Henriette Clémence Marie

Sincères condoléances aux familles

BORT, RÉCOMPENSÉE A LA SOIRÉE TOP 19
BORT, VILLE LA PLUS SPORTIVE DE LA CORRÈZE

Le 9 Octobre dernier, Bort-Les-Orgues recevait le Trophée Top 19 de « La Commune la plus Sportive ». Ce trophée est une belle reconnaissance du travail effectué au sein des Clubs Sportifs Bortois mais aussi récompense la Municipalité pour les importants investissements consentis sur les équipements sportifs.

C'est donc en présence des enfants des écoles sportives (Tennis, Football, Karaté, Judo, Natation, Rugby) éducateurs, entraineurs, Présidents des Clubs et élus qu'a été célébré ce trophée le 19 Décembre 2009, à la salle Jean Moulin.
Un goûter a été offert aux 315 enfants licenciés, aux responsables des Clubs et aux familles.

Merci et félicitations à toutes les Associations Sportives pour leur investissement et leurs excellents résultats sportifs.

Bulletin d'Informations Municipales : Hôtel de Ville - Place du 19 octobre - 19110 BORT-LES-ORGUES - www.bort-les-orgues.com
Directeur de la Publication : Mme DELCOUDERC-JUILLARD
Tirage 1 900 exemplaires - Maugein Imprimeurs Ussel - RCS B 825 680 119